

XVII^E ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

CENTRE DES CONGRÈS - LYON | 27 & 28 JUIN 2024

EN PRÉSENTIEL & EN DISTANCIEL

ADOLESCENCE : QUELLE VIE DEVANT SOI ?

QUELS ENJEUX, QUELS BESOINS, QUELLES RÉPONSES
EN PROTECTION DE L'ENFANCE



MÉTROPOLE
GRAND LYON

ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE
EN COLLABORATION AVEC LA MÉTROPOLE DE LYON
ET LES PARTENAIRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

L'ACTION SOCIALE
ÉVÉNEMENTIEL - FORMATION - ÉDITION



ADOLESCENCE : QUELLE VIE DEVANT SOI ?

QUELS ENJEUX, QUELS BESOINS, QUELLES RÉPONSES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

LES OBJECTIFS ET PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE CES ASSISES

- 1 Mieux appréhender l'importance et la singularité de cette période qu'est l'adolescence dans le développement de l'être humain, notamment les évolutions cérébrales qui sont à l'oeuvre et leurs effets sur les émotions, comportements et besoins des adolescents. Mieux mesurer, aussi, l'impact des différents facteurs environnementaux sur la construction de ces futurs adultes.
- 2 Mieux cerner les besoins spécifiques des adolescents accompagnés en protection de l'enfance, les exigences particulières qui en découlent pour les institutions et pour les professionnels qui les accompagnent.
- 3 Présenter des pratiques professionnelles et démarches d'institutions inspirantes permettant d'améliorer les réponses aux besoins des adolescents accompagnés en protection de l'enfance malgré un contexte sociétal et professionnel particulièrement difficile.

PRÉCISION IMPORTANTE : Même si la préparation à la vie d'adulte et à l'autonomie traverseront par définition la plupart des sujets abordés dans le cadre de l'accompagnement des adolescents, cette édition ne portera pas sur les jeunes majeurs, ni sur la sortie du dispositif, car l'édition 2022 ("Majeur.e, ma peur") y était spécifiquement consacrée.

Public visé : Tous les acteurs professionnels et bénévoles dont l'intervention (soutien, évaluation, décision, accompagnement, soin, management d'équipe) est en lien avec les enfants et adolescents dans le cadre de la prévention, d'une mesure d'assistance éducative ou de protection, dans le cadre du milieu ouvert, du placement, ou du cadre pénal de la délinquance.

ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE SOCIÉTÉ D'ÉDITION, DE FORMATION ET D'ÉVÉNEMENTIEL

L'ACTION SOCIALE ÉVÉNEMENTIEL - FORMATION - ÉDITION



EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC



ET LE COMITÉ DE PILOTAGE DES ASSISES RÉUNISSANT :



AVEC LE SOUTIEN DE :



JEUDI 27 JUIN 2024

SÉANCES PLÉNIÈRES

09H00

OUVERTURE DE L'ACCUEIL - CAFÉ - VISITE DU OFF

10H15

MOT DE BIENVENUE

par **Bruno Bernard**, président de la Métropole de Lyon.

Animation des séances plénières :

Karine Senghor, directrice du groupe L'Action Sociale & organisatrice de l'événement.

Didier Lesueur, délégué général de l'Odas.

Christophe Robert, rédacteur en chef du Journal des Acteurs Sociaux.

Accompagnés des «grains de sel» : **Philippe Fabry**, éducateur spécialisé, formateur, docteur en sciences de l'éducation et de la formation; et le **Dr Anne Raynaud**, psychiatre adultes-enfants spécialiste de la théorie de l'attachement, fondatrice des Instituts de la Parentalité. Sous l'oeil humoristique du **dessinateur Pavo**.

SÉQUENCE 1

L'ADOLESCENCE : UNE ÉTAPE DÉCISIVE DE DÉVELOPPEMENT

10H30

MIEUX COMPRENDRE CE QUI SE CONSTRUIT ET SE DÉCONSTRUIT, CE QUI SE JOUE

Si chacun sait que l'adolescence est une période singulière chez tout être humain, on ignore souvent l'importance des évolutions à l'oeuvre en chaque adolescent, en particulier sur le plan cérébral, et l'impact de ces évolutions dans leur vie au quotidien, comme dans la construction de leur vie future.

L'adolescence, c'est quoi ? Quelles évolutions recouvre-t-elle sur les plans physiologique, psychique, et émotionnel ? Quelles conséquences ont-elles sur les comportements et les besoins des jeunes concernés ? Que doivent comprendre ceux qui éduquent les adolescents pour mieux traverser, à leurs côtés, cette période cruciale ?

- **Mathieu Cassotti**, professeur en psychologie du développement à l'institut de psychologie de l'Université Paris Cité et membre junior honoraire de l'Institut Universitaire de France, co-auteur de "C'est pas moi c'est mon cerveau" (avec Grégoire Borst, Ed. Nathan).

Que montrent les neurosciences sur les modifications du cerveau des adolescents, et sur l'impact de la dépression, de l'anxiété et des addictions dans la construction de leur devenir ? Quelles implications pour la prévention ?

- **Pr Jean Luc Martinot**, pédopsychiatre et directeur de recherche Inserm U1299 équipe "Trajectoires développementales & psychiatrie", Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay, Centre Borelli, Université Paris-Saclay.

L'IMPACT D'UN MONDE EN PROFONDE MUTATION

11H10

COMMENT VONT LES ADOS AUJOURD'HUI ?

Crises écologique, géopolitique, économique, sanitaire... Mutations familiales, sociétales, technologiques... Omnipotence des écrans et dérives des réseaux sociaux... Notre monde connaît de profondes transformations dont certaines peuvent être porteuses de perspectives nouvelles, d'opportunités et d'énergie, mais d'autres, nombreuses, sont source d'anxiété, de vulnérabilité. Quels regards portent les adolescents sur leur vie, leurs besoins, leurs perspectives ? Comment vont-ils, selon les professionnels qui les accompagnent ? Que sait-on des phénomènes de violence qui traversent notre société et qui peuvent les concerner ?

Motifs d'inquiétudes, sources d'épanouissement, aspirations, motivations... ? Une association d'adolescents propose une synthèse commentée, et pas si sombre, des études et baromètres les plus récents sur l'état d'esprit de leurs pairs dans ce monde en mutation.

- *Emma Etienne, présidente de l'Association Speak!*

Augmentation des troubles anxieux, des conduites à risques, des passages à l'acte... Quête de repères affectifs, identitaires, culturels... Que constatent les professionnels des maisons des adolescents sur l'état psychique des jeunes qu'ils reçoivent ?

- *Delphine Rideau, présidente de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), directrice de la MDA de Strasbourg, assistante sociale de formation.*

Phénomènes de bandes et violence entre adolescents : quels ressorts ? quels profils des jeunes impliqués ?

- *Marwan Mohammed, sociologue, chargé de recherche au CNRS, dont les travaux portent principalement sur les jeunesses populaires, les bandes de jeunes et les sorties de délinquance.*

Violences intrafamiliales : quels enseignements tirer des auditions d'adolescents victimes ?

- *Cécile Peronnet, adjudante de gendarmerie, enquêtrice sur les violences intrafamiliales à la brigade de protection des familles de Rennes, menant des auditions d'enfants victimes en UAPED.*

PAS DE CÔTÉ

Le lien parent-adolescent en contexte d'immigration : ce qu'il faut comprendre pour mieux soutenir.

- *Abdessalem Yahyaoui, docteur d'État en psychopathologie clinique, enseignant-chercheur, directeur de recherche à l'Université de Savoie Mont Blanc, directeur du centre de psychologie clinique interculturelle APPM-CREFSI de Grenoble.*

12H15

QUESTIONS DU PUBLIC AUX INTERVENANTS

Temps de questions (écrites) du public en présentiel et en distanciel.

13H00

DÉJEUNER CONVIVAL - OFF DES ASSISES

Pour les participants en distanciel, la plateforme digitale des Assises 2024 leur permettra de découvrir de nombreuses vidéos complémentaires en lien avec le live.

SÉQUENCE 3

ADOLESCENCE EN PROTECTION DE L'ENFANCE : DES BESOINS SPÉCIFIQUES

14H30

MIEUX CERNER CES BESOINS ET LES EXIGENCES QUI EN DÉCOULENT POUR LES CARE GIVERS*

** ceux qui prennent soin*

Aux besoins fondamentaux de tout enfant, certains besoins spécifiques, ou plus marqués qu'en milieu ordinaire, viennent s'agréger pour les adolescents connaissant un parcours en protection de l'enfance. Besoin de sécurité dans la relation éducative... Besoin de vivre un quotidien ordinaire... Besoin de liberté pour développer les relations sociales et affectives avec leurs pairs... Besoin de respect de la vie privée et de l'intimité... Besoin d'écoute, de participer aux décisions qui les concernent... Besoin d'accompagnement dans les apprentissages et dans la construction de leur avenir... Besoin de soins physiques ou psychiques particuliers ... Tour d'horizon non exhaustif à partir des témoignages des premiers concernés.

Le point de vue des jeunes concernés sur leurs besoins et leurs attentes.

- **Diffusion d'un format court réalisé auprès de jeunes actuellement confiés** (réal. streaks/ pour les assises).
- **Discussion avec 3 mineurs confiés ou anciens confiés, ou ayant connu un accompagnement dans le cadre pénal.**
 - **Kristina Winter**, étudiante, bénévole de l'association "Parlons d'eux", personne concernée.
 - **Marion**, personne concernée, SOS Village d'Enfants.
 - **Maxime Groult**, président de l'Adepape 37, personne concernée.

Le besoin de sécurité affective avant tout autre ? Quelle traduction dans un contexte de placement ?

- **Fabien Bacro**, docteur en psychologie, maître de conférences en Psychologie du développement, habilité à diriger des recherches à l'Université de Nantes. Co-auteur avec Emmanuelle Toussaint d'une étude menée auprès d'adolescents placés autour de la sécurité affective et du bien-être des enfants en protection de l'enfance.

Le droit à la vie privée et à l'intimité : des attentes fortes, trop peu prises en compte ?

- **Diffusion du film «Place à nos droits»** réalisé dans l'Établissement départemental de l'enfance et de la famille de l'Aisne dans le cadre de la consultation des enfants du Défenseur des droits.
- **Eric Delemar**, Défenseur des enfants, signataire avec la Défenseure des droits du rapport "La vie privée : un droit pour l'enfant" en 2022.

Scolarité des adolescents protégés : quels constats ? Quels enjeux pour les professionnels ?

- **Marion Cerisuela**, Chargée de mission à l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, coordonnatrice d'une étude sur la scolarité des enfants protégés.

PAS DE CÔTÉ

CAPSULE VIDÉO : Ne pas séparer la tête du corps. La santé physique très mal prise en compte chez les enfants confiés.

- **Chantal Stheneur**, pédiatre, présidente de la Société Française pour la Santé de l'Adolescent (SFSa), cheffe de Pôle hospitalo-universitaire de santé des adolescents et jeunes adultes de la FSEF.

De la violence familiale à la violence institutionnelle : un continuum des violences chez les jeunes placés ?

- **Synthèse des principaux constats de la recherche "La violence sous protection. Expériences et parcours des jeunes récemment sortis de placement"**, conduite par Isabelle Lacroix, Sarra Chaïeb, Pascale Dietrich-Ragon, Isabelle Frechon. **Présentée par Sarra Chaïeb**, docteure en sociologie, chercheuse, maîtresse de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord.

PAS DE CÔTÉ

CAPSULE VIDÉO : Dans le contexte de ces besoins, quid de l'usage du smartphone par les enfants placés ? Quels points de vigilance, quelles opportunités pour leurs caregivers ?

- **Emilie Potin**, auteure de "Le smartphone des enfants placés : quels enjeux en protection de l'enfance ?", maîtresse de conférence en sociologie à l'université Rennes 2.

16H15

QUESTIONS DU PUBLIC AUX INTERVENANTS

Temps de questions (écrites) du public en présentiel et en distanciel.

SÉQUENCE 4

SITUATIONS LES PLUS COMPLEXES : DES SOLUTIONS POSSIBLES

16H45

DÉCOUVRIR DES PRATIQUES ET DÉMARCHES QUI CONTRIBUENT À L'AMÉLIORATION DU VÉCU DES ADOLESCENTS PROTÉGÉS ET DE LEURS PERSPECTIVES

Avant le tour d'horizon plus large et partagé proposé vendredi matin dans les ateliers, quatre démarches inspirantes très différentes visant à mieux répondre aux besoins d'adolescents en situation de vulnérabilité, seront brièvement présentées pour conclure cette première journée.

TRAVAIL AVEC LES PARENTS : confiance, implication, force de conviction, prise de risque collective... Ou comment on évite un placement, on stoppe le harcèlement scolaire, on remet un adolescent et sa famille sur une trajectoire d'espoir.

- **Camille Baynaud et Emeline Roux**, éducatrices à l'Association Espoir-CFDJ, accompagnées d'**Alexandra & de son fils Kylyan**.



PRÉVENTION DE LA PROSTITUTION : agir sur tous les fronts collectivement. Présentation de la démarche globale et volontariste de la métropole de Lyon et de ses partenaires axée sur la sensibilisation massive des professionnels des diverses institutions, la mise en place d'une commission d'évaluation et de suivi des situations, l'adaptation de l'offre pour un accompagnement plus adapté aux enjeux.

- **Adriane Boutan**, coordonnatrice de l'équipe mobile de l'Amicale du Nid.
- **Mathias Cornu**, directeur de l'association Le Relais.
- **Jérôme Godard**, chargé de mission Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance, Métropole du Grand Lyon.

PARTICIPATION : le Haut Conseil aux Enfants Confiés du Département de l'Allier, composé d'une trentaine de jeunes âgés de 8 à 21 ans. L'objectif est de recueillir leur parole et de la relayer en interne et auprès des partenaires (Juge des enfants, Education Nationale...), afin d'améliorer la prise en charge des enfants confiés.

- **Blandine Aatar**, responsable de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de l'Allier.

PAS DE CÔTÉ

CAPSULE VIDÉO : l'enjeu pour les enfants confiés d'une éducation affective, relationnelle et sexuelle et présentation brève de la démarche menée par Apprentis d'Auteuil.

- **Eliane Nguyen**, coordinatrice prévention de la violence et éducation à la relation

17H30

QUESTIONS DU PUBLIC AUX INTERVENANTS

Temps de questions (écrites) du public en présentiel et en distanciel.

18H00

FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE EN MUSIQUE

- **Tom Brun alias SKAGEN**, trompettiste et rappeur, personne concernée, Adepage 13.



VENDREDI 28 JUIN 2024

LES ATELIERS

QUELLE VIE DEVANT SOI ?

09H00

LES PRATIQUES À PARTAGER POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ADOLESCENTS EN PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LE PRÉSENT ET POUR LEUR FUTUR.

5 ATELIERS AU CHOIX

ATELIER 1

VIE QUOTIDIENNE ET SOCIALE : mieux répondre au besoin de vivre "comme les autres".

Animé par Marie-Agnès Féret, chargée d'études Enfance-Famille à l'Odas.

Grands témoins : Krisztina Winter, étudiante, bénévole à l'association "Parlons d'eux", personne concernée; Maxime Groult, président de l'Adepape 37, personne concernée; et Muriel Crebassa, première vice-présidente et coordonnatrice du tribunal pour enfants de Versailles.

Comment répondre au besoin de confiance et de sécurité dans la relation éducative des adolescents, à leur besoin de développer des liens de sociabilité avec les pairs plus aisément, d'être plus libre au quotidien, d'être écouté dans les décisions ou les actes qui les concernent, de conserver des traces de son histoire...

Actes usuels, anticiper les freins parentaux, désamorcer les difficultés, entendre la parole des enfants : la démarche d'anticipation des questions sensibles du quotidien avec les enfants et les parents d'enfants confiés (flyer de sensibilisation, vidéo à destination des jeunes, fiche repères pour les travailleurs sociaux et accueillants familiaux) mise en place dans le département du Nord.

- **Matthieu Launay**, directeur adjoint Enfance Famille Jeunesse du Département du Nord.

Le parrainage pour faciliter le quotidien : la démarche de l'association La Chaumière en Meurthe-et-Moselle dans le cadre de l'accueil personnalisé inventif, pour faire vivre une relation entre des adultes bénévoles et des enfants confiés à l'association. Ces adultes sont des habitants, des administrateurs de l'association mais aussi des professionnels de l'association, dénommés « capitaines ». Ils s'engagent auprès des enfants qui sont appelés « mousses » pour construire des liens de confiance, partager des activités, des apprentissages, sortir de l'établissement ...

- **Francis Robert**, directeur général de l'institution La Chaumière (MECS-LVA-SEPAD-AEMO-AEMO renforcée).

Quand participation rime avec responsabilisation et mieux être : l'expérience de la Mecs Ty Ar Gwenan (ADSEA 29). Elaboration du règlement intérieur, travail collectif autour des difficultés de pairs : quand les jeunes confiés à la Mecs participent concrètement à ces démarches ça change le quotidien, le pouvoir d'agir prend du sens et bénéficie au collectif comme à chacun.

- **Nathalie Bergot**, éducatrice spécialisée et **Gwen Le Vourch**, coordinatrice de projets, Mecs Ty Ar Gwenan (ADSEA 29).

ATELIER 2

VIE AMOUREUSE ET SEXUELLE : mieux appréhender la question de l'intimité, du rapport au corps des adolescents confiés, de leur rapport à la confiance, à l'expression des sentiments... pour mieux les accompagner dans la construction de relations affectives.

Animé par Philippe Fabry, éducateur spécialisé, formateur, docteur en sciences de l'éducation et de la formation.

Grands témoins : Jessica Neyron, étudiante, bénévole à l'association "Parlons d'eux", personne concernée ; et Pascale Hygont, vice-présidente chargée du tribunal pour enfants de Lyon.

Comment mieux prendre en compte, dans le cadre du placement, le rapport au corps souvent compliqué des adolescents ? Comment leur donner plus de repères sur le droit à l'intimité, au respect de son corps par les pairs et les adultes, sur les relations affectives et amoureuses apaisées, sécurisées et des repères de prévention en termes de sexualité ? Comment être à l'écoute sur les questions d'orientation sexuelle, sur les questionnements autour de la transidentité... Quelle prise en compte de la dimension culturelle de ces enjeux ?

La démarche d'éducation, affective, relationnelle et sexuelle (EARS) dans les établissements de la Fondation Apprentis d'Auteuil. Une démarche de formation des professionnels dans les lycées pro, établissements d'insertion et établissements d'accueil d'enfants confiés, afin qu'ils organisent avec les jeunes volontaires des ateliers d'éducation, affective, relationnelle et sexuelle. Au delà de la prévention des risques d'IST ou d'agressions sexuelles, il s'agit surtout de les aider à se projeter dans leur vie affective, à construire de la confiance, à faire des choix épanouissants. Lors de ces ateliers des jeunes viennent déposer aussi des traumatismes qui parfois n'étaient pas connus.

- *Karine Vial, infirmière et éducatrice à la vie au Pôle Santé de la M.E.C.S. St Joseph (Apprentis d'Auteuil) à Blanquefort.*

Quelle prise en compte des jeunes LGBTQIA+ en protection de l'enfance ? Que disent les professionnels, que pensent les adolescents concernés ? Présentation des premiers constats de l'étude réalisée par le labo EFIS (Éducation familiale et interventions sociales auprès des familles) de l'Université Paris-Nanterre*.

- *Marie-Cécile Perdrizet, cheffe de service d'un CMPP et de services d'insertion dont un PCPE dédié aux jeunes de l'ASE à l'ALEFPA et Marco Ius, enseignant-chercheur à l'Université de Trieste, chercheur au Labrief/Université de Padoue.*

Rapports au corps et assignations aux origines des jeunes enfants d'immigrés en protection de l'enfance.

- *Sarra Chaïeb, docteure en sociologie, chercheuse, maîtresse de conférences à l'université Sorbonne Paris Nord.*

ATELIER 3

VIE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGES : mieux soutenir la scolarité, l'accès à la culture et les apprentissages des adolescents confiés.

Animé par Nicolas Baron, directeur de l'Institut de l'Enfance et de la famille du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Grands témoins : Diodio Metro, co-fondatrice et présidente de Repairs! 95, personne concernée ; Jaeson, personne concernée, SOS Village d'Enfants ; et Alice Grunenwald, première vice-présidente et coordonnatrice du tribunal pour enfants de Saint-Etienne.

Complexité de la vie d'adolescent placé, psychotraumas de l'enfance, troubles de l'attachement... la vie scolaire et les apprentissages sont souvent affectés par ces réalités, ce qui vient renforcer par un cercle vicieux le mal-être des adolescents, et met à mal leur insertion sociale et professionnelle

future. Quand ils ne se trouvent pas depuis leur plus jeune âge en décrochage scolaire, avec dans son sillage la spirale des conduites à risque. Comment donner aux ados confiés toutes les chances de réussite dans leurs apprentissages et les amener à construire et à suivre un projet futur qui les motive.

Le dispositif Pygmalion déployé chez SOS Villages d'enfants : ce programme vise à permettre à chaque enfant accueilli de cheminer vers la réussite scolaire. Convaincue qu'une partie des difficultés scolaires est liée à la situation de placement, l'association a conçu un programme d'actions concrètes et personnalisées axé sur cinq acteurs-clé de la réussite scolaire : l'association, les équipes, l'institution scolaire, l'enfant et ses parents.

- **Joumana Grehaigne**, *éducatrice scolaire au village d'enfants SOS de Carros.*
- **Marzouk Marzouk**, *éducateur spécialisé au village d'enfants SOS de Carros.*

Difficultés émotionnelles, troubles de l'apprentissage : L'introduction des neurosciences dans les pratiques d'accompagnement en MECS et dans un lycée professionnel accueillant des adolescents en protection de l'enfance pour apaiser les difficultés émotionnelles et troubles du développement avec la démarche "Mon cerveau et moi" (Prix Fondation de France) menée par le cabinet Regards psy avec l'association Capso. Pour mieux comprendre et réguler les difficultés émotionnelles en lien avec des troubles du développement et des apprentissages des adolescents, des bilans psychologiques complets ont été systématisés et des ateliers de méditation de pleine conscience ont été mis en place. Avec des résultats encourageants. Les professionnels de l'association se forment à cette approche pour une application plus quotidienne de celle-ci.

- **Christelle Bourgogne**, *neuropsychologue, accompagnée d'un enseignant du lycée professionnel de la Vidaude, et d'un lycéen ayant participé à ces ateliers.*

Prendre confiance en soi avec les ateliers "Parcours pour la vie" : Union pour l'enfance organise des ateliers ludiques et conviviaux le week-end hors du lieu de vie pour les jeunes de 15 à 21 ans accueillis dans ses établissements pour les aider à développer leur confiance en eux, en l'avenir, adopter une posture proactive dans la construction de leur projet de vie et d'insertion future, développer leur connaissance des droits et devoirs, des démarches qu'ils rencontreront, développer leur réseau... Une démarche grâce à laquelle les jeunes apprennent énormément sur eux, acquièrent de la confiance et de l'autonomie, et qui aide aussi beaucoup les adultes qui les accompagnent.

- **Camille Pinget**, *responsable Qualité et Plaidoyer, Union pour l'Enfance ; et Flore Martin*, *chargé de mission qualité et projets Jeunes majeurs, Union pour l'Enfance.*

ATELIER 4

CONDUITES À RISQUE : mieux prendre en charge les psychotraumas

Animé par Laurent Sochard, *psychosociologue praticien-chercheur, spécialisé sur les approches participatives en protection de l'enfance.*

Grands Témoins : **Claire Roquain**, *en formation EJE, personne concernée, bénévole à l'Adepape 95 ; Didier Eyer*, *parrain de Lucas 16 ans, bénévole à l'association «Dessine moi une Passerelle» à Strasbourg (Unapp) ; et Lisa-Lou Wipf*, *vice-procureure, cheffe de la section des mineurs au parquet de Paris.*

Addictions, prostitution, actes délictuels sous contrainte... : les jeunes confiés en protection de l'enfance sont particulièrement exposés à ces conduites à risques, pour des raisons tenant à leur particulière vulnérabilité tant en ce qui concerne leurs conditions de vie, que leur histoire, à l'origine, souvent, de psychotraumas aux conséquences délétères. Parmi ces psychotraumas, nombreux sont ceux issus des violences subies dans leur milieu de vie, notamment sexuelles. Les parcours migratoires des mineurs non accompagnés recouvrent aussi leur lot de souffrances, et le dénuement de ces jeunes en font les proies faciles des réseaux de traite des humains. Focus sur plusieurs démarches qui tentent de redonner des perspectives à ces jeunes sur le fil.

Drogue, prostitution : l'approche globale et intensive de l'Enfance catalane.

À Perpignan, cette association de prévention spécialisée a mis en place le dispositif "Intermède", dispositif très complet qui permet le repérage des mineures en situation prostitutionnelle, l'entrée en relation avec elles et une palette d'actions pour essayer de les en sortir, et réduire les risques inhérents à la prostitution et à l'usage des drogues. L'association intervient auprès d'une quarantaine d'adolescentes dont la moitié ont entre 12 et 15 ans, et beaucoup sont l'objet d'une mesure d'assistance éducative. Au cours de l'accompagnement une forte attention est portée aux psychotraumas des adolescentes, ainsi qu'à la prise en compte de l'entourage familial dans le processus de soutien.

- **Mathilde Rodriguez**, éducatrice spécialisée, et **Renaud Tarrius**, infirmier, à l'association *L'Enfance catalane*.

Jeunes migrants en errance : Décloisonner protection de l'enfance et exclusion pour une approche globale des jeunes exposés aux filières de traite des humains.

Dans le quartier de la Guillotière à Lyon, Alynea, L'association Le Mas et Capso interviennent en synergie pour accrocher le lien avec des jeunes migrants confrontés aux addictions et en proie à des réseaux de délinquance, prendre en charge leurs addictions (dispositif Pause Diabolo), proposer un accès au logement pour les majeurs et un accompagnement adapté aux besoins des Mineurs non accompagnés.

- **Anthony Plasse**, directeur des services Santé addictions, association Le Mas.

Violences sexuelles : une prise en charge la plus précoce possible en milieu ouvert.

Cithéa développe dans plusieurs départements l'accompagnement d'adolescent.es par des équipes spécialisées dans les suivis en psychotraumatismes sexuels dans le cadre de consultations familiales ordonnées par le juge des enfants, consultations fratrie, ou groupes thérapeutiques de victimes.

- **Fiona Saigre**, psychologue clinicienne, coordinatrice Cithéa Bourgogne.

ATELIER 5

SITUATIONS DE CRISE : répondre aux fugues et aux situations les plus complexes.

Animé par Catherine Claveau-Milanetto, formatrice, spécialiste de la protection de l'enfance et de l'évaluation dans le secteur médico-social.

Grands témoins : Valentine Leporte, membre de l'Adepape 54, personne concernée; et Antoine Leroy, procureur de la République adjoint, chef de pôle parquet des mineurs, parquet civil et politiques publiques de Toulouse.

Patates chaudes, cas complexes, jeunes mettant à mal les institutions, incasables ou "dits incasables"... Ces expressions que chacun sait inappropriées et délétères restent malgré tout utilisées en écho à l'impuissance, au désarroi et à l'épuisement de nombreux professionnels face à certains jeunes en très grande difficulté, en ruptures récurrentes, très difficiles à accompagner. Pourtant c'est possible. Exemples à travers des exemples de jeunes en situation de fugue, de crise, de handicap.

Adolescents en fugue : les éducateurs de rue à la rescousse (APS 34). L'association de prévention spécialisée de l'Hérault (APS 34) raccroche des mineurs en fugue d'institutions en s'appuyant sur leur approche non institutionnalisée, sur une utilisation des outils numériques qui parlent à ces mineurs et une antenne mobile (camion bleu) pour proposer un espace-temps repéré, leur permettre de dialoguer avec ces travailleurs sociaux pas ordinaires dans l'objectif de s'engager avec eux dans un processus de construction.

- **Aurore Lochouarn**, responsable de services et **Laura Palancade**, éducatrice à l'APS 34.

Ados en crise, équipe éducative démunie : l'équipe mobile Résilude (ARS, Métropole de Lyon, Département du Rhône). Il s'agit d'une équipe mobile de pédopsychiatres mobilisables par les établissements et familles d'accueil pour les jeunes de 6 à 18 ans en crise face auxquels l'équipe éducative rencontre des difficultés et pour lesquels un soin n'est pas déjà en cours de façon effective. L'équipe s'appuie sur les recherches autour du traumatisme complexe développemental, de l'attachement, et sur les outils des thérapies systémiques et thérapies brèves. Une attention particulière est portée à l'environnement de l'adolescent, proche et élargi.

- **Dr Séverine Lejeune**, pédopsychiatre, Centre Hospitalier Le Vinatier à Lyon.

Situations de handicap : les "dits incasables" trouvent leur place avec Tandem Educadis. L'institution accueille des enfants placés en situation de handicap avec des troubles du comportement, du spectre autistique, ... pour des longues durées ou pour un accueil de répit ou d'urgence. Dans les maisons d'accueil, c'est un hébergement et un accueil éducatif qui sont proposés, mais la prise en charge médicale et psychologique reste externalisée. Les enfants s'y posent et rattachent le soin. "Dans les établissements, on inverse le système de patate chaude. On dit aux équipes : vous allez chez l'enfant, ce n'est pas lui qui vient chez nous".

- **Rachel Oumad**, responsable Tandem relais, et **Maxime Sajous**, directeur général de Tandem Educadis.

12H30

DÉJEUNER CONVIVAL - OFF DES ASSISES

Pour les participants en distanciel, la plateforme digitale des Assises 2024 leur permettra de découvrir de nombreuses vidéos complémentaires en lien avec le live.

14H30

SÉQUENCE 5

SÉANCE PLÉNIÈRE

DONNER TOUTES SES CHANCES À L'ADOLESCENCE

Le coup de projecteur sur les dangers et difficultés de l'adolescence ne doit pas faire oublier que la jeunesse est aussi pleine de promesses, comme le montrent par exemple les adolescents engagés auprès de leurs pairs et les jeunes adultes accomplis et talentueux malgré un parcours difficile. De même que le coup de projecteur sur les pratiques des personnes partageant le quotidien des adolescents protégés ne doit pas faire oublier le rôle essentiel d'autres acteurs institutionnels. En particulier, concernant leurs trajectoires : les magistrats. Et de manière plus globale, dans les perspectives de la jeunesse : les responsables politiques. Regards croisés pour donner encore plus de chances à l'adolescence protégée.

Regards de magistrats : dans chaque atelier un magistrat était grand témoin pour échanger avec les personnes concernées et les professionnels sur les défis à relever. En quoi ces échanges enrichissent-ils leur réflexion, et peuvent les inspirer dans leur pratique au quotidien face aux situations d'enfants qu'ils rencontrent ?

- **Alice Grunenwald**, première vice-présidente et coordonnatrice du tribunal pour enfants de Saint Etienne ;
- **Pascale Hygont**, vice-présidente chargée du tribunal pour enfants de Lyon ;
- **Muriel Crebassa**, première vice-présidente et coordonnatrice du tribunal pour enfants de Versailles ;

- **Lisa-Lou Wipf**, vice-procureure, cheffe de la section des mineurs au parquet de Paris;
- **Antoine Leroy**, procureur de la République adjoint, chef de pôle parquet des mineurs, parquet civil et politiques publiques de Toulouse.

Regards d'élues : une élue nationale, une élue locale, toutes deux particulièrement engagées dans la protection de l'enfance, livrent leur perception des échanges au cours des Assises et des réponses restant à construire pour les adolescents accompagnés en protection de l'enfance.

- **Isabelle Santiago**, députée du Val-de-Marne, vice-présidente de la délégation aux droits des enfants à l'Assemblée nationale.
- **Lucie Vacher**, vice-présidente de la Métropole de Lyon, à l'Enfance, la Famille et la Jeunesse.

Transition : "Laissez-nous réaliser nos rêves"

- Présentation par des jeunes ayant participé à la démarche des principales recommandations du rapport **"Laissez-nous réaliser nos rêves ! L'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance"**, réalisé dans le cadre du Conseil d'Orientation de la Jeunesse, sous la responsabilité d'Antoine Dulin.
- **Armen Toumasyan**, vice-président de l'Adepape Tremplin de Meurthe-et-Moselle, personne concernée.

INTERMÈDE POÉTIQUE INÉDIT : Un jeune suivi en protection de l'enfance. Un éducateur. Un projet à partir de la danse. Des émotions autour de la complexité et de la richesse du lien éducatif. Et le début d'un lien qui perdure encore....

Nos jeunes ont du talent : écrivain, chef pâtissier, dessinateur, ... Tradition de clôture des Assises de la protection de l'enfance : ils nous partagent leur talent et jettent un oeil dans le rétroviseur de leur parcours en protection de l'enfance...



- **Mokhtar Amoudi**, auteur de *Les conditions idéales* (Ed Gallimard, 2023), sélectionné pour le prix Goncourt et le Renaudot, lauréat du Goncourt des détenus 2023.
- **Mathis**, lycéen ; **Claire**, sa mère ; et **Thibault Carette**, référent ASE dans le Département du Nord.

16H30

CLÔTURE MUSICALE

16H45

FIN DES XVII^E ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

CONDITIONS D'INSCRIPTION - CGV

À lire impérativement par le participant et la personne chargée de l'inscription

I-INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET RIB

L'organisateur des Assises est la SARL L'Action Sociale

Siège social : 13 boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

Capital social : 91 469,41 euros

Numéro Siret : 420 743 346 000 25 RCS Paris

Code APE : 5 814 Z

N° TVA intracommunautaire : FR 90 420 743 346


Numéro d'agrément formation : 11753620475

Certificat Qualiopi : B02607 du 29/11/21

Relevé d'Identité Bancaire :

L'Action Sociale est un organisme de formation certifié Qualiopi et référencé Datadock



 BNP PARIBAS	L'ACTION SOCIALE	13 BD SAINT-MICHEL 75005 PARIS			
IBAN : FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348					
BIC : BNPA FR PP XXX					
	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
RIB :	30004	02790	00010099563	48	BNPPARB PARIS ST ANDRE (01841)

Merci de privilégier les virements (RIB ci-dessus)

En cas de paiement par chèque :

le libeller à l'ordre de l'Action Sociale et l'adresser à l'Action Sociale, 11bis rue de la Planche 75007

II - MONTANT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Tarif unitaire : 450 euros nets* par inscription.

Tarif réduit à partir de 5 inscriptions : 410 euros nets* par inscription.

** Exonération de la TVA selon l'Article 261-4-4 a du Code général des impôts*

Le tarif comprend (en présentiel ou en distanciel) :

- **2 jours complets** de formation (12 heures),
- **50 intervenants au total,**
- **L'accès au replay de toutes les séances plénières et aux 5 ateliers, ainsi qu'à toutes les ressources documentaires sur la plateforme digitale des Assises durant 10 mois suivant l'événement.**

Le tarif inclut aussi les 2 repas de déjeuner pour le public en présentiel. Et il inclut toute la gestion technique du live et des fonctionnalités de la plateforme digitale pour le public en distanciel.

Pourquoi un tarif unique pour 2 formules différentes ? Les deux formules représentent le même coût pour l'organisateur : le coût des repas du public en présentiel équivaut au coût des dispositifs techniques nécessaire au live des Assises (flux vidéos de grande ampleur, gestion technique ininterrompue pour l'accès au site et le bon fonctionnement en live, modération des questions à distance...). En outre le tarif unique pour les deux formules permet, en cas de nécessité et sous réserve de l'accord de l'organisateur, le basculement d'une formule de participation à une autre sans tracas administratif de part et d'autre.

Demande d'invitations : les organisateurs ne peuvent accorder aucune invitation ni individuelle ni institutionnelle ni partenariale, car le financement des Assises (au budget conséquent) repose uniquement sur les inscriptions des participants. La société organisatrice, entreprise privée, assumant seule les risques, et ne touchant par ailleurs aucune subvention ni aide publique.

L'Action Sociale, entité juridique des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance est agréé organisme de Formation N°11753620475, certifié Qualiopi et référencé Datadock. Les Assises sont inscrites dans son offre de formation professionnelle continue et sont donc éligibles à la prise en charge éventuelle par les OPCO (consultez votre OPCO ou votre service formation).

II - PROCESSUS D'INSCRIPTION

IMPORTANT : Le caractère chronophage des procédures liées à Chorus Pro ou à la prise en charge par certains OPCO, nous conduisent à renforcer nos exigences lors de la procédure d'inscription.

- **Aucune inscription incomplète ne pourra être prise en compte.**
- **Tout bulletin d'inscription devra être intégralement rempli (à défaut il ne pourra être pris en compte) et validé par la personne habilitée à engager le financement de cette formation.**
- **N'oubliez pas de préciser la formule choisie distanciel ou présentiel. Pour le présentiel, veillez à ne pas oublier de préciser le numéro d'atelier.**

Le bulletin d'inscription doit être renvoyé de préférence par mail à : assises@lejas.com ou par courrier à : L'Action Sociale, 11bis rue de la Planche, 75007 Paris.

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation par virement de préférence (par mail fournir copie du virement), ou pour les administrations, d'une lettre valant commande.

Les chèques sont possibles mais déconseillés en raison des vols récurrents dans les postes et BAL parisiennes.

IV-PROCESSUS DE PAIEMENT

Pour les collectivités publiques : les informations relatives à la facturation via Chorus Pro (service fait) doivent nous être communiquées autant que possible en même temps que les bulletins d'inscription ou à défaut dans les jours suivants sans relance de notre part. À défaut de la bonne réception de ces informations les inscriptions ne pourront être définitivement validées.

Pour les organismes privés ou associatifs et inscriptions personnelles : le bulletin d'inscription devra être accompagné d'une preuve de paiement, de préférence par virement (voir plus haut), sauf très grosses institutions inscrites de nombreux collaborateurs chaque année et après accord de notre secrétariat.

En cas de prise en charge par votre OPCO nous vous demandons de privilégier l'avance en notre faveur (c'est à dire le règlement par vos soins de l'inscription auprès de nous, et le remboursement de votre OPCO en votre direction) pour éviter les erreurs d'imputation des paiements des OPCO.

À titre exceptionnel nous pouvons accepter le règlement direct par votre OPCO. Dans ce cas il faut le spécifier lors de l'inscription (voir ci-dessous) et veiller impérativement à ce que votre OPCO précise lors de son paiement **le numéro de notre facture** (ou à défaut le nom du stagiaire et le nom de votre institution) car ce n'est pas toujours le cas, ce qui engendre pour nos services de grandes difficultés pour identifier les paiements et des aller-retours chronophages entre nos services respectifs. Par sécurité il faut aussi nous communiquer **votre numéro d'adhérent à votre OPCO** car c'est souvent ce numéro qui apparaît dans les virements pour vous identifier. Nous consulter si besoin.

CAS PARTICULIER - ÉLUS

La formation peut être prise en charge dans le cadre de notre partenariat avec Edile, organisme de formation des élus locaux agréé par décision du ministère de l'Intérieur du 24 juin 2014. Dans cette hypothèse votre bon de commande doit être libellé à l'attention d'Edile SAS : Saint-Martin de Fresnay, 14 170 L'Oudon, et adressé par mail au secrétariat des Assises : assises@lejas.com.

Pour tout renseignement concernant l'inscription d'élus contactez-nous : 01 53 10 24 10

V - CHAQUE INSCRIPTION SERA CONFIRMÉE PAR MAIL AU SIGNATAIRE DE L'INSCRIPTION ET AU PARTICIPANT

À réception du bulletin d'inscription **INTÉGRALEMENT** rempli et du règlement (pour les associations et structures de droit privé) ou de la lettre de commande (pour les collectivités publiques et très grosses institutions dans les conditions précisées ci-dessus) le participant et son service en charge de l'inscription recevront une confirmation d'inscription par mail.

VI - CODES D'ACCÈS À LA PLATEFORME DIGITALE

Dans la quinzaine précédent l'événement les participants en distanciel et en présentiel recevront leurs identifiants strictement personnels d'accès à la plateforme digitale des Assises 2024 pour se connecter le jour de l'événement et après.

IMPORTANT : C'est un identifiant nominatif et personnel différent pour chaque personne qui sera adressé à chaque inscrit, donc valable pour une seule personne, attaché à un nom et valable sur une seule adresse IP.

Le visionnage en groupe est interdit sauf inscription de chaque personne concernée effectuée et payée (nous consulter en cas de gros groupes).

En cas de fraude, décelable par notre système, les inscriptions de l'institution ne seront plus admises aux futures Assises de la protection de l'enfance et aux formations de l'Ecole de la Protection de l'Enfance.

VII - EN CE QUI CONCERNE LES ATELIERS

Pour l'inscription en présentiel : choisissez 1 atelier sur les 5 proposés pour y assister. Par la suite vous pourrez visionner en replay pendant 10 mois les autres ateliers auxquels vous n'avez pas participé sur la plateforme des Assises dédiée au digital qui proposera d'ailleurs d'autres contenus mis à disposition.

Pour l'inscription en distanciel : vous n'avez pas besoin de choisir d'ateliers. Vous pourrez visionner avec votre identifiant les ateliers de votre choix en live ou en replay sur la plateforme digitale des Assises qui proposera d'ailleurs d'autres contenus mis à disposition.

VIII - À L'ISSUE DE L'ÉVÉNEMENT

Les services en charge de l'inscription verront déposée sur Chorus Pro une facture à payer si ils appartiennent à une collectivité, ou dans les autres cas, ils recevront une facture acquittée si les inscriptions ont bien été réglées, ou non acquittée si ce n'est pas le cas. Les dits services recevront aussi les attestations de présence (présentiel) ou certificats de réalisation (distanciel).

IX - CHANGEMENT DE FORMULES OU DEMANDES D'ANNULATION

ATTENTION : Aucun changement de formule ni aucune annulation ne sera prise par téléphone. Toutes demandes devront être faites par écrit par mail : assises@lejas.com

Les participants pourront changer de formule de participation sans motif **jusqu'au 24 mai 2024 minuit** sous réserve des places encore disponibles. Nous consulter.

Au-delà du 24 mai 2024 minuit, le changement de formule du présentiel vers le distanciel sera impossible, sauf s'il est imposé par l'organisateur ou les autorités publiques en raison d'un problème sanitaire ou d'ordre public. Dans ce cas vous ne pourrez pas annuler votre inscription, au motif qu'elle ne vous convient pas, et les frais d'inscription resteront dus. Le changement de formule du distanciel vers le présentiel est possible au-delà du 24 mai 2024 sous réserve de la place disponible sur demande écrite auprès de l'organisateur.

Quel que soit le motif, au-delà du 24 mai 2024 minuit, l'annulation de l'inscription (y compris pour motif médical sauf extrême gravité) sera impossible et les frais d'inscription resteront dus puisque l'événement sera toujours disponible en replay à distance durant 10 mois sur la plateforme digitale des Assises.

En cas d'impossibilité d'organiser les Assises pour cas de force majeure ou raisons sanitaires, même en distanciel (fermeture administrative, interdictions ou restrictions telles qu'elles empêchent même l'organisation en distanciel), les Assises seront reportées et les inscriptions enregistrées automatiquement reportées sur les nouvelles dates. Une fois communiquées ces nouvelles dates, les inscrits pourront confirmer ou non leurs inscriptions, ou modifier les participants.

X - AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - DROIT À L'IMAGE

En faisant le choix de s'inscrire aux Assises Nationales de la protection de l'enfance, le participant accepte sans contrepartie, d'être filmé ou photographié durant l'événement, dans l'enceinte de l'événement ou aux abords immédiats s'il l'est dans le cadre des Assises (file d'attente, déjeuner extérieur...) et il accepte que son image filmée ou photographiée apparaisse sur les outils numériques, internet, ou imprimés par l'Action Sociale en lien avec les Assises, dès lors que les images utilisées ne portent pas atteinte à son intégrité ou à sa moralité.

Renvoyez ce bulletin
intégralement rempli
(à défaut l'inscription
ne pourra être prise
en compte) par mail à :

assises@lejas.com

Ou par courrier à :

**L'Action Sociale
11bis rue de la Planche
75007 PARIS
(nouvelle adresse de correspondance)**

**TARIF UNIQUE
EN PRESENTIEL ET DISTANCIEL**

Normal :

450 € nets l'inscription

Dégressif :

**410 € nets l'inscription
à partir de 5 inscriptions et plus**

Les Assises sont un lieu de formation, de partage de connaissances et de rencontre qui se doit d'être studieux, serein, agréable et respectueux de tous. Les personnes souhaitant s'inscrire s'engagent à respecter cette vocation des Assises et le bon déroulement du programme dans un climat respectueux des autres participants, des intervenants, des organisateurs et du lieu d'accueil.

Le participant et son organisation s'engagent aussi à respecter scrupuleusement les règles relatives au distanciel (point VI des CGV).

En cas de non respect de ces obligations, l'organisateur se réserve le droit d'interdire aux contrevenants l'accès immédiat et futur aux Assises et de prendre toute autre mesure légale qui s'imposerait.

En remplissant ce bulletin d'inscription ou en donnant son accord pour participer aux Assises, le participant reconnaît avoir lu et accepté les conditions d'inscription (CGV) et en particulier les articles VI, IX, X.

**À remplir intégralement et à faire valider par la personne habilitée à engager
financièrement votre institution (direction, service RH ou formation).
En cas de bulletin incomplet l'inscription ne sera pas enregistrée.**

PARTICIPANT

Mr Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment les nom et le mail en CAPITALES)

Nom et prénom :

Organisme :

Service : Fonction :

Téléphone Portable :

Mail pro :

Mail perso :

Le partage de votre adresse mail perso nous assure de la bonne réception des infos liées à votre venue aux Assises ET à votre connexion à la plateforme digitale parfois bloquées par les pare-feu ou dirigées en spams. Celle-ci sera utilisée uniquement pour l'événement et aucune communication publicitaire.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AUX ASSISES :

MERCI DE BIEN PRÉCISER VOTRE CHOIX. A DEFAUT VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.

EN PRÉSENTIEL

(AU CENTRE DES CONGRÈS DE LYON)

ATELIER CHOISI :

Les autres ateliers seront accessibles par la suite en replay avec vos identifiants à notre plateforme digitale.

EN DISTANCIEL

(SUR LA PLATEFORME DÉDIÉE DES ASSISES)

Vous aurez accès à tous les ateliers en live et en replay avec l'identifiant personnel (différent pour chaque participant) qui vous sera adressé 15 jours avant les Assises.

PERSONNE CHARGÉE DU SUIVI DE CETTE INSCRIPTION

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone : Mail :

Ce bulletin doit être accompagné d'une preuve de règlement par virement de préférence (pour éviter les vols de chèques de plus en plus fréquents dans les BAL parisiennes)

Sauf pour les organismes publics réglant service fait mais qui doivent impérativement nous transmettre dès l'inscription si possible le bon de commande et/ou le n° d'engagement (voir ci-dessous).

Pour les organismes privés, associatifs ou profession libérale passant par un OPCO : merci de faire l'avance des frais d'inscription auprès de nous et de vous faire rembourser directement par votre OPCO (car du fait du peu d'infos qu'ils indiquent lors des virements nous avons le plus grand mal à imputer leurs paiements aux inscriptions concernées).

En cas de difficultés sur ces points, nous contacter : assises@lejas.com

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme :

Service :

Adresse :

Code postal / Ville :

Facturation via Chorus Pro ? OUI NON

Si oui : SIRET : Code Service N° d'engagement :

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES DES ASSISES

Les XVII^e Assises Nationales de la Protection de l'Enfance auront lieu les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2024 au Centre de Congrès à la Cité Internationale de Lyon. Elles sont proposées en présentiel (formule la plus complète et agréable que nous vous invitons à privilégier) et en distanciel en live pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, via notre plateforme digitale dédiée aux Assises accessible avec des codes d'accès personnels sur ordinateur ou smartphone.



© CCL - Nicolas Robin



© CCL - Nicolas Robin

HORAIRES DES ASSISES

ATTENTION FORMAT LONG : 2 JOURS COMPLETS

Jeudi 27 juin : > Démarrage des travaux : 10h00
(Arrivée conseillée 45 minutes avant accueil ouvert dès 9h00)

> Fin des travaux : 18h00

Vendredi 28 juin : > Démarrage des travaux : 9h00
> Fin des Assises : 17h00

LIEU DES ASSISES

Les Assises ont lieu dans le centre de Lyon dans un cadre chaleureux et extrêmement confortable : au centre de Congrès à la Cité Internationale de Lyon (50 quai Charles de Gaulle, Lyon).

ACCÈS

Située en centre-ville, au nord du Parc de la tête d'or, à 15 minutes en bus de la gare TGV de Lyon Part-Dieu et à 20 minutes en bus de la gare TGV de Lyon Perrache.

De la gare Lyon Part-Dieu : (sortie «Béraudier/centre ville»)

Bus C1 ou Bus C2 arrêt «Cité Internationale»

Compter 30 minutes entre la sortie de votre train et votre arrivée effective au centre de congrès.

3 parkings de 1000 places sur site

HÉBERGEMENT

Même si la ville de Lyon propose une importante offre d'hébergement, nous attirons votre attention sur l'importance de réserver votre chambre d'hôtel dès que possible, en raison de la période très chargée sur le plan touristique durant laquelle ont lieu les Assises. Voir liste non exhaustive sur notre site web.

RENSEIGNEMENTS

Nous appeler : 01 53 10 24 10

Nous écrire : assises@lejas.com

www.assisesprotectionenfance.fr

